



Les transports dans les pays partenaires méditerranéens • Les transports dans les pays partenaires méditerranéens • Les transports dans les pays partenaires méditerranéens



Les transports dans les pays partenaires méditerranéens

Au titre de la politique européenne de voisinage (PEV) et dans le contexte de l'Union pour la Méditerranée, la FEMIP encourage la modernisation et l'ouverture des économies des pays partenaires méditerranéens. Elle concentre son action autour de deux axes prioritaires : le développement du secteur privé et la création d'un environnement propice à l'investissement.

Les transports constituent un secteur important pour les pays partenaires méditerranéens en raison de leur rôle pour faciliter la mobilité, les échanges commerciaux et l'intégration régionale. À l'heure actuelle, la poursuite du développement économique des pays du

sud et de l'est du bassin méditerranéen dépend de l'extension et du renforcement des infrastructures de transport, à la fois dans les pays partenaires méditerranéens, entre ceux-ci, et entre la région et l'Union européenne (UE).

En raison de la proximité de marchés clés et face à la croissance continue de la population et au développement économique, des infrastructures de transport modernes, efficaces et bien conçues revêtent une importance fondamentale pour l'avenir de la région. Les infrastructures et les transports sont des moteurs essentiels de la croissance et de la compétitivité des pays partenaires méditerranéens au sein du système commercial mondial.

L'existence d'infrastructures de transports efficaces a des incidences majeures sur le développement économique et social. La mobilité des personnes est un catalyseur de la création d'emplois dans différents secteurs de l'économie réelle car elle constitue un facteur d'attractivité pour les investissements dans la région. Dans le même temps, la présence d'infrastructures de transport efficaces et bien coordonnées à l'échelle régionale améliore l'accès aux marchés pour les marchandises et les personnes, tout en renforçant aussi la cohésion sociale. De plus, la mise en place d'infrastructures de transport durables contribue de manière notable à atténuer les effets du changement climatique.

À propos de la FEMIP

La Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) regroupe l'ensemble des instruments d'intervention mis en œuvre par la Banque européenne d'investissement dans les pays partenaires méditerranéens.

Opérationnelle depuis octobre 2002, elle est aujourd'hui l'acteur de référence du partenariat financier entre l'Europe et les pays du sud et de l'est du bassin méditerranéen, avec près de 13 milliards d'EUR de financements alloués entre 2002 et 2011 qui ont donné lieu à la mobilisation de quelque 35 milliards d'EUR de capitaux supplémentaires.

Pour la période de 2007 à 2013, la FEMIP dispose de 9,7 milliards d'EUR pour soutenir des projets dans les neuf pays partenaires méditerranéens. S'y ajoutent 2 milliards d'EUR au titre du Mécanisme de partenariat euro-méditerranéen II ainsi que des ressources provenant du budget de l'UE pour les activités d'assistance technique et de capital-investissement.

Cadre stratégique de l'action dans les pays partenaires méditerranéens

Il est fondamental, pour la poursuite de son développement économique et social, que la région dispose de réseaux de transport intégrés entre les différents pays au sud et à l'est de la Méditerranée ainsi qu'entre ces derniers et l'UE. Dans le cadre du traité de Lisbonne, l'UE s'est engagée à construire une relation privilégiée avec la région et, dans ce contexte, de nouveaux projets assureront l'interopérabilité des réseaux entre l'UE et les pays soutenus par la FEMIP. En 2011 a été adoptée une Feuille de route pour un espace européen unique des transports, dans laquelle il est proposé d'élargir aux pays partenaires méditerranéens la politique de l'UE en matière de transports et d'infrastructures. L'extension du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) est un objectif prioritaire de l'UE depuis 2007. Le concept d'autoroutes de la mer est l'un des éléments du RTE-T dans les pays partenaires méditerranéens ; il vise à promouvoir le développement régional et les connexions intermodales de transport de fret entre l'UE et les pays du sud et de l'est du bassin méditerranéen. Les projets de la FEMIP en Méditerranée contribuent à réduire la durée des trajets et le coût des transports entre la région et l'UE.

La FEMIP soutient les investissements dans les transports entrepris dans les pays du sud et l'est du bassin méditerranéen au moyen de divers instruments financiers et non financiers qui visent à répondre aux besoins liés à la réalisation de projets viables dans la région. Au cours des dix dernières années, la FEMIP a appuyé plus de 29 projets de transport dans la région.

La Facilité travaille en étroite collaboration avec la Commission européenne et des institutions financières internationales sur des projets de transport dans la région méditerranéenne afin d'améliorer leur effet global et de maximiser l'efficacité des fonds. La FEMIP met également en œuvre des ressources de la Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV) pour financer des projets d'infrastructure à forte intensité de capital dans les pays du sud et de l'est du bassin méditerranéen.

Depuis 2002, la BEI a accordé des prêts pour 13 milliards d'EUR dans les pays partenaires méditerranéens, dont 2,5 milliards d'EUR pour le secteur des transports, c'est-à-dire 17 % des concours de la FEMIP. Les financements dans ce secteur ont concerné des projets de transport routier, ferroviaire, aérien, maritime et urbain.

La mise en place d'un réseau routier sûr et de qualité est essentielle pour faciliter la mobilité des personnes, favoriser la croissance de secteurs économiques clés et stimuler les échanges commerciaux entre les pays au sud et à l'est de la Méditerranée. L'infrastructure routière est le domaine d'intervention prioritaire de la FEMIP, puisqu'elle représente 64 % de son portefeuille d'investissements dans les transports. La plupart des projets de grande ampleur financés par la FEMIP sont des autoroutes reliant des centres économiques à d'importantes plateformes de transport, telles que l'axe Sfax-Gabès en Tunisie, les autoroutes Casablanca-Tadla-Azilal, Settat-Marrakech et Fès-Taza au Maroc et la phase I du périphérique d'Amman en Jordanie. La FEMIP a également soutenu un grand programme de réfection des routes rurales au Maroc ainsi que l'amélioration de réseaux routiers urbains en Tunisie (Tunis et Sfax).

Le développement des infrastructures marines et maritimes est un secteur dans lequel la FEMIP investit de manière croissante et qui représente 10 % du total de ses financements à l'appui des transports. Il est essentiel de développer les ports et de mettre en œuvre des technologies pour

Soutien de la BEI au secteur des transports dans les pays de la FEMIP sur la période 2002-2011

Diagramme 1
Répartition par secteur

- Industrie 43 %
- Eau 27 %
- Capital-investissement 5 %
- Transports 17 %
- PME 3 %
- Énergie 5 %

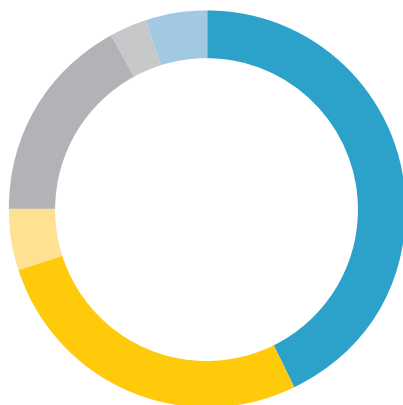
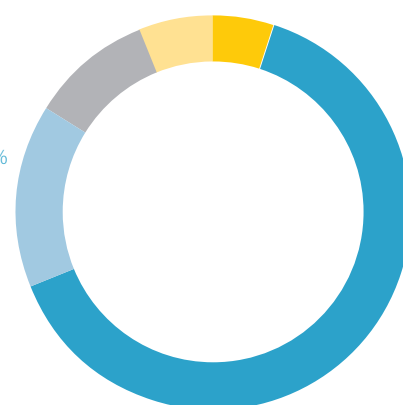


Diagramme 2
Répartition au sein du secteur des transports

- Transports urbains 5 %
- Routes 64 %
- Transports aériens 15 %
- Ports 10 %
- Rail 6 %



les transports maritimes pour faire face à l'augmentation des échanges commerciaux et pour promouvoir une navigation sûre et aisée en Méditerranée. L'un des plus grands projets financés par la FEMIP dans ce domaine est l'extension du port de Tanger au Maroc, pour laquelle elle a prêté 200 millions d'EUR.

Dans le domaine ferroviaire, il n'y a pas encore, à l'heure actuelle, de réel réseau de grandes lignes se prêtant au transport à grande échelle de marchandises et de voyageurs entre les pays partenaires méditerranéens. Toutefois, le développement de l'interopérabilité des réseaux entre les grandes villes et entre les pays dans le sud et dans l'est du bassin méditerranéen demeure une priorité. Les financements de la FEMIP appuient plusieurs lignes ferroviaires nationales – notamment plusieurs lignes urbaines et de banlieue. À titre d'exemple, on peut citer un prêt pouvant atteindre 600 millions d'EUR, accordé pour la construction de la ligne 3 du métro du Caire, en Égypte.

Le secteur aérien est particulièrement important pour les pays du sud et de l'est du bassin méditerranéen car il y représente environ la moitié du volume total de transport de passagers en provenance et à destination de l'UE. Parmi les projets financés par la FEMIP figurent la modernisation des systèmes de contrôle du trafic aérien en Algérie et au Liban, le renouvellement de la flotte aérienne d'Égypte et la construction de l'aéroport d'Enfidha en Tunisie. De plus en plus de prêts dans ce domaine relèveront de la politique de l'UE pour une intégration plus étroite des marchés grâce à un espace aérien commun européen (EAC) englobant l'UE, les pays du sud et de l'est du bassin méditerranéen ainsi que les pays voisins orientaux.

Assistance technique

L'assistance technique fournie grâce au Fonds fiduciaire de la FEMIP et au Fonds d'assistance technique de la FEMIP est

capitale pour améliorer la qualité des opérations de prêt et renforcer la viabilité et les effets des prêts à long terme accordés à l'appui de grands projets.

Les opérations du Fonds fiduciaire de la FEMIP dans le secteur des transports

Le Fonds fiduciaire de la FEMIP finance une assistance technique en amont dans le but de promouvoir une meilleure connaissance des besoins du secteur des transports et d'autres grandes questions économiques dans les pays du sud et de l'est du bassin méditerranéen. La plupart de ses opérations visent à renforcer, de manière directe ou indirecte, le développement du secteur privé dans les pays partenaires méditerranéens. Depuis 2005, le Fonds fiduciaire de la FEMIP a alloué près de 4,5 millions d'EUR pour l'assistance technique relative à la sélection, à la préparation et à la mise en œuvre de projets dans le secteur des transports. À titre d'exemple, on citera le plan directeur pour les autoroutes en Jordanie, dans le cadre duquel a été élaborée une stratégie sur 20 ans pour l'entretien, la réfection et l'extension des 5 000 km de routes que compte le réseau du royaume. Le projet a permis la constitution d'une base de données complète contenant un relevé des routes, des informations sur leur état et des données socio-économiques relatives aux réseaux routiers interurbains primaire et secondaire.

Les opérations du Fonds d'assistance technique de la FEMIP dans le secteur des transports

Le Fonds d'assistance technique de la FEMIP propose, pour des projets déjà sélectionnés, une assistance à la préparation, à la gestion et au suivi des investissements. Cette assistance peut être fournie à différents stades du projet (de la phase de préparation à la phase d'exécution). Par exemple, le Fonds finance actuellement

une étude de faisabilité relative à la réorganisation des transports publics à Sfax, en Tunisie. Cette étude a aidé le promoteur dès la phase de conception du projet en lui fournissant des évaluations qui lui permettent de déterminer les besoins de transport, de trouver des solutions efficaces et, finalement, d'élaborer des projets viables. Parmi les opérations du Fonds en Tunisie figurent également des études de faisabilité réalisées pour le périphérique de Tunis et pour un grand projet autoroutier dans le sud-ouest du pays. S'agissant des transports ferroviaires, le Fonds a financé la préparation d'un programme d'investissement pour le projet Jordan National Railway. L'aide du Fonds sert en outre souvent à appuyer la gestion d'un projet au moyen d'une unité de réalisation du projet. Ces unités sont intervenues dans le projet d'autoroute Sfax-Gabès (Tunisie), dans des projets autoroutiers au Liban et dans le programme de routes rurales marocaines.

Par ailleurs, et cela souligne l'importance du secteur des transports, un programme d'assistance technique de la Commission et de la BEI en faveur des transports dans les pays voisins devrait être lancé prochainement ; ce programme sera centré sur la capacité du secteur à identifier, classer par ordre de priorité, élaborer et exécuter des projets dans la région couverte par la FEMIP (et, à un stade ultérieur, dans les pays partenaires orientaux). Le volet du programme assuré par la FEMIP comblera l'expérience et la connaissance de la BEI en matière de projets de transport et une enveloppe de 5 millions d'EUR mise à disposition par la Commission européenne pour l'assistance technique au titre de la Facilité d'investissement pour le voisinage.





Les transports dans les pays partenaires méditerranéens



LOGISMED

Le réseau de plateformes logistiques euro-méditerranéennes (LOGISMED) a pour but le développement d'un secteur logistique dans les pays partenaires méditerranéens grâce à la promotion d'un savoir-faire logistique et à la mise en place d'un réseau de plateformes logistiques visant une meilleure intégration de la chaîne de transports intermodaux en Méditerranée.

Cette initiative, parfaitement conforme aux objectifs de la Commission européenne, est financée par la FEMIP et bénéficie du soutien de l'Union pour la Méditerranée ; elle est destinée à améliorer le niveau des qualifications dans le secteur de la logistique par le renforcement des structures de formation dans les pays du sud et de l'est du bassin méditerranéen. Dans le même temps, LOGISMED soutient la création de plateformes logistiques dans la région afin d'accroître l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

Réfection des routes tunisiennes

La BEI a prêté 163 millions d'EUR au ministère tunisien du transport et de l'équipement et à sa direction générale des ponts et chaussées pour des travaux de construction, d'aménagement et de remise en état du réseau routier principal, y compris des routes régionales.

Ce projet profitera grandement au développement économique de zones défavorisées du pays en les rendant accessibles et en créant des emplois sur tout le territoire, et – aspect important – en améliorant la sécurité routière grâce à la suppression de points accidentogènes. Il générera quelque 2 500 emplois pendant la phase de construction (2011-2014).

Contacts pour la presse et informations générales :

Anne-Cécile Auguin

☎ (+352) 43 79 - 83330

☎ (+352) 43 79 - 61000

✉ a.auguin@eib.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 43 79 - 1

☎ (+352) 43 77 04

www.eib.org/femip – ✉ info@eib.org

